

Affaire suivie par : Emilie Mazaubert

Bordeaux le **8 DEC. 2025**

Madame, Monsieur,

La gouvernance spécifique du littoral entre l'État et les collectivités à travers notamment le GIP Littoral et l'Observatoire de la Côte Nouvelle-Aquitaine (OCNA) s'accompagne d'engagements forts déjà pris par les collectivités de Nouvelle-Aquitaine face au recul du trait de côte. Ainsi, à ce jour, la région compte 14 stratégies locales de gestion de la bande côtière, 46 communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées à l'érosion du littoral et 5 projets partenariaux d'aménagement liés au recul du trait de côte.

Dans ce contexte, a été engagée en 2023, sous l'égide de la DREAL et en complément des documents nationaux, une étude régionale qui intègre les spécificités et la diversité des littoraux (côte sableuse, falaise, zone basse...) de la Nouvelle-Aquitaine, en proposant notamment :

- une base de données actualisée sur les études locales et régionales menées sur le territoire néo-aquitain en lien avec le recul du trait de côte, soit près de 80 documents récents sur les différents types de côte, qui sont directement disponibles, facilitant le travail de recherche bibliographique préalable à toute étude ;
- des éléments techniques spécifiques sur les côtes rocheuses, les incertitudes, l'impact du changement climatique (paramètres à prendre en compte), qui complètent les travaux nationaux et permettent une adaptation immédiate de la méthode quel que soit le type de côte étudié ;
- des éléments d'appréciation ou comment, en posant les bonnes questions (gestionnaire identifié, nature de l'ouvrage, rôle, cadre de gestion, etc.), aider à la prise de décisions concernant la pérennité des ouvrages et des actions de gestion de sédiments.

Ce sont autant d'outils « clef en main », validés techniquement et mis à disposition des collectivités et de leurs prestataires, qui outre un gain de temps, permettront *in fine* une cohérence régionale et une harmonisation des méthodes pour la réalisation des projections locales du trait de côte à +30 et +100 ans pour l'ensemble des territoires néo-aquitains concernés.

La plaquette ci-jointe donne un aperçu du contenu de cette étude, confiée au BRGM et menée dans un cadre partenarial. En complément, des rappels sont faits sur les outils de la loi Climat et Résilience mobilisables dès lors que les cartes d'exposition au recul du trait de côte sont réalisées et traduites dans le document d'urbanisme.

La démarche est conçue pour pouvoir être mise à jour en s'appuyant sur les retours d'expériences des collectivités et les avancées scientifiques, garantissant ainsi une adaptation continue aux besoins locaux. Par ailleurs, le BRGM et le CEREMA peuvent aussi être mobilisés par les collectivités pour les appuyer sur la mise en application des documents de recommandations nationaux et régionaux.

Je me tiens, ainsi que les préfets de départements littoraux et les services de l'État, à disposition des collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs démarches locales face au recul du trait de côte, qui reste un enjeu majeur pour nos territoires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la meilleure.



The image shows a handwritten signature in blue ink. The signature consists of several curved, overlapping lines that form a stylized, flowing shape. Above this shape, the text "Le Préfet de région" is written in a standard black font. Below the signature shape, the name "Etienne GUYOT" is written in a bold, black, sans-serif font.